L'espace du parc : une planification réfléchie

Afin de concilier entre les impératifs de conservation et les besoins de développement local, le parc s'est doté d'un plan d'aménagement et de gestion depuis 1995. Ce plan propose un zonage d'aménagement dans le but d'attribuer des objectifs de gestion précis à des territoires délimités, selon leur vocation.

Zones de conservation des ressources naturelles (8200 ha)

Pour la conservation des ressources naturelles, la réhabilitation des milieux et des espèces et la recherche scientifique et le suivi écologique.

Zones de gestion des ressources naturelles (6300 ha)

Pour une gestion rationnelle et une valorisation des ressources naturelles en concertation avec les communautés locales concernées (apiculture, pâturage, tourisme de nature...)

Zones à utilisation traditionnelle (18800 ha)

Pour la promotion des activités humaines dans un esprit de développement durable (Agriculture traditionnelle, élevage extensif.

Zones à utilisation spéciale (500 ha)

Des enclaves de petites superficies, englobant les villages et de l'infrastructure touristique.

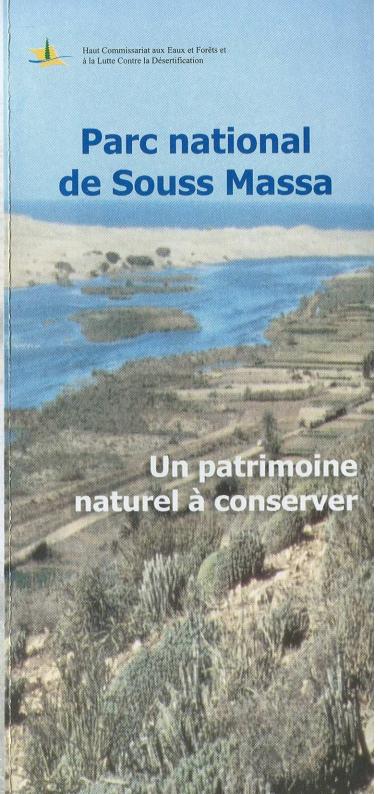
Carte de situation du parc



Contact:

Parc national de Souss Massa B.P. 107 Inezgane

Tel/Fax: ++ 212 48 33 38 80 Email: ibis chauve@iam.net.ma



Valeurs patrimoniales

La diversité des milieux: plages, falaises côtières, embouchures des oueds, dunes, steppes littorales et grandes étendues d'euphorbes, confèrent au parc national de Souss Massa une originalité qui en font une des régions parmi les plus intéressantes en terme de diversité biologique.

Ces milieux abritent plus de 300 espèces végétales dont treize endémiques du Sud-Ouest marocain. L'Arganier et les euphorbes en constituent les espèces les plus remarquables.

La faune du parc compte plus de 24 espèces de mammifères, 250 espèces d'oiseaux dont au moins 86 nicheuses et 26 espèces de reptiles et amphibiens.

L'Ibis chauve est l'oiseau emblématique du parc qui en abrite la plus importante et l'unique colonie viable au niveau mondial..

Zones humides d'importance internationale

Leur position géographique sur l'axe de migration entre l'Europe et l'Afrique fait des embouchures des Oueds Souss et Massa des zones humides de grande importance pour l'escale, l'hivernage et la nidification de nombreuses espèces d'oiseaux d'eau dont certains sont parmi les plus rares ou menacées : Flamant rose, Spatule blanche, Avocette, Sarcelles marbrée, grand cormoran. Ces deux embouchures sont inscrites sur la liste Ramsar (Convention sur les zones humides) depuis janvier 2005.



Un sanctuaire pour la faune saharienne

La réintroduction d'espèces de faune disparue du Sud marocain, dans le Parc National de Souss-Massa s'inscrit dans le cadre du programme de réhabilitation de la faune saharienne du Maroc. Elle vise la constitution d'un troupeau de base qui servira au repeuplement des Parcs Nationaux et Réserves Naturelles des régions sahariennes d'une part et l'augmentation des attraits touristiques du Parc national de Souss Massa d'autre part.

Actuellement, quatre espèces sont en phase d'acclimatation dans des réserves aménagées à cet effet. Il s'agit de l'Addax, l'Oryx, la Dama Mhorr, l'Autriche à cou Rouge.

Ce programme a permis également le retour de la gazelle dorcas qui a disparu de la région du parc au cours des années 80 et le développement de nombreuses autres espèces qui ont bénéficié de la protection assurée par le parc.



Une barrière contre la désertification



Constituant une bande naturelle le long du littoral entre Agadir et Tiznit, le parc a contribué à la stabilisation et à la revégétalisation des dunes. Ces efforts ont permis de recréer des conditions favorables au développement de la faune et de la flore autochtones et de lutter contre l'ensablement qui menace les établissements humains (terrains agricoles, routes, ouvrages,...)

Effectifs en 2005 des animaux réintroduits dans le parc :

Antilope oryx : 240
Antilope Addax : 570
Gazelle Mhorr : 11
Gazelle dorcas : 1000
Autruche à cou rouge : 100







